

Allées et venues des vaisseaux à Lorient pendant l'année 1767 Lettres de M. Choquet, ordonnateur au Port Louis, au ministre.

Extraits de documents des Archives Nationales sous la cote : A.N. Mar B/3/574

La série A.N. Mar B/3 concerne les lettres reçues (au ministère de la Marine) des ports de France. A.N. Mar B/3/574 concerne plusieurs ports pour la correspondance de 1767, dont celle de Port-Louis (Morbihan).

Les extraits de lettres de M. Choquet ici retranscrits informent sur les mouvements des bâtiments ayant un rapport avec la colonie des Mascareignes.

M. Choquet est commissaire général de la Marine, ordonnateur au Port-Louis.

On trouvera la même étude pour les années 1768, 1769, 1770 et 1771 :

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-68-an-k.pdf>

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-69-an-h.pdf>

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-70-an-j.pdf>

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-71-an-e.pdf>

(f°19) **Au Port Louis, le 19 janvier 1767** - M. de La Vigne Buisson, Directeur Commandant au port de Lorient, reçut hier les ordres de l'administration de la Compagnie des Indes pour faire partir le vaisseau *le Beaumont*, et nous requit, M. Dumas et moi de faire embarquer le détachement que l'on avait formé des troupes de la Légion pour passer sur ce vaisseau ... de sorte que nous avons fait embarquer hier après-midi ce détachement, composé de 96 hommes avec 3 femmes, et le vaisseau va mettre à la voile aujourd'hui. ... L'on conduisit hier la flûte *la Garonne*, du port de Lorient à la rade du Port Louis : ce bâtiment est tout expédié, il ne manque à M. de Vauquelin que de recevoir vos derniers ordres, Monseigneur, et les instructions du Roi pour l'objet de sa campagne et de sa navigation. ... Le vaisseau *le Beaumont* a mis dehors, il est en voile pour sa destination avec le vent le plus favorable.

(f°24) **Au Port Louis, le 23 janvier 1767** - M. de Vauquelin m'a communiqué le mémoire d'instruction du Roi pour son départ ... en conséquence M. Dumas et moi nous venons d'envoyer à bord le détachement de 100 hommes de la Légion, de sorte qu'il pourra appareiller demain matin, si les vents continuent à se ranger dans la partie du Nord. M. Dumas s'embarquera sur cette flûte [*la Garonne*] et M. de Crémont ordonnateur à Bourbon.

(f°48) **Au Port Louis, le 2 février 1767** - La flûte *la Garonne* est toujours retenue ici par les vents contraires. Le vaisseau de la Compagnie *le Villevault* n'attend également que le vent favorable pour appareiller. Les autres vaisseaux *le Dauphin*, *le Duc de Praslin* et *l'Adour* sont dans le même cas.

(f°52) **Au Port Louis, le 6 février 1767** - La flûte *la Garonne* qui était mouillée à la rade de Port Louis, mit à la voile hier environ sept heures du matin. M. Vauquelin saisit l'instant que le vent se rangea à l'Est, et de la marée ; une heure plus tard il ne sortait pas, les vents étant revenus au SE. Il y a un vaisseau de la Compagnie *le Villevault* qui a ses expéditions depuis plusieurs jours. Il ne peut sortir de la rade de Penmanech qu'avec un vent du NE. Voilà la différence des deux rades du Port Louis et de Penmanech. *La Garonne* est en route pour sa destination et *le Villevault*, on ne sait quand il pourra appareiller.

(f°57) **Au Port Louis, le 11 février 1767** (*¹) - La flûte *la Garonne* vint avant-hier 9 de ce mois, la nuit, mouiller sous Groix, et hier à midi entra dans cette rade... M. Vauquelin ... prit le parti de relâcher, prévoyant ne

¹ Plusieurs lettres signalées par (*) sont retranscrites en version intégrale dans la base documentaire parmi un ensemble de lettres : <http://www.pierre-poivre.fr/doc-67-2-mois.pdf>

pouvoir sortir du golfe qu'au changement de temps qui peut encore durer nombre de jours ... M. Dumas et M. de Crémont se débarquèrent hier, pour se rembarquer au premier instant que le vent se rangera dans le Nord-Est.

(f°70) **Au Port Louis, le 20 février 1767** – J'ai eu l'honneur de vous rendre compte avant-hier 18 de ce mois de la relâche du vaisseau de la Compagnie des Indes *le Beaumont*, qui entra dans ce port sans mouiller dans les rades, pour y réparer sa mâture qui est fort endommagée ; on en a débarqué hier matin le détachement des soldats de la Légion qui y était embarqué. ... mais comme il y a quatre navires particuliers qui vont aux Indes avec permission, qui doivent se rendre à l'Isle de France, et venir ici prendre les effets que la Compagnie aura encore à y envoyer, on pourrait répartir sur ces quatre bâtiments les hommes et les effets qui étaient destinés à être embarqués sur le vaisseau *la Paix*. Cet arrangement me paraît, Monseigneur, praticable pour n'être point en arrière, pour l'envoi des troupes et effets. Je l'ai concerté avec M. de La Vigne Buisson, j'en ai fait part à M. Dumas qui réside au Port Louis et si j'avais pu joindre à Lorient M. Poivre, je le lui eusse expliqué.

(f°74) **Au Port Louis, le 23 février 1767 (*)** – J'ai reçu hier à 3 heures et demie après-midi par votre courrier les ordres, que j'ai transmis à MM. Dumas et Poivre, en exécution desquels j'ai fait apposer des scellés sur la flûte *la Garonne* avant de faire procéder à son inventaire

(f°81) – **A Lorient, le 25 février 1767 (*)** - La flûte *la Garonne* dont on avait débarqué les poudres le 23, a été conduite et amarrée dans le port de Lorient, hier 24 de ce mois, et de suite j'ai, par continuation de vos ordres, fait commencer le déchargement de cette flûte, ... on emploie toute la diligence qu'il est possible de faire, malgré les embarras où le port se trouve par le déchargement des vaisseaux *le Beaumont* et *le Villevault*, et leur réarmement pour une nouvelle destination ; l'armement du vaisseau *la Paix*, l'expédition précipitée du navire *l'Outarde*, et les travaux et l'équipement de la flûte du Roi *l'Ambulante*. ... le vaisseau *le Dauphin* n'attendant que le moment favorable pour mettre à la voile, on y a embarqué les troupes destinées à passer sur ce vaisseau.

(f°86) – **A Lorient, le 2 mars 1767 (*)** - Le travail à bord de la flûte *la Garonne* pour l'exécution de vos ordres, continue avec autant de vivacité que le temps le permet, et autant que l'on peut contenir les ouvriers dans ces jours de dissipation pour le peuple. ... Comme l'argent qui était, Monseigneur, embarqué sur les vaisseaux *le Beaumont* et *le Villevault* a été mis à terre, je vais embarquer sur le vaisseau *le Praslin* l'argent qui était sur *le Villevault*, et je ferai mettre sur *la Paix* celle qui était sur *le Beaumont*.

(f°88) – **A Lorient, le 4 mars 1767 (2)** - Lettre commune de MM. Poivre et Choquet au ministre - Votre courrier extraordinaire arriva le 22 février dernier à une heure environ après midi, à Lorient où était M. Choquet. ... Le Sr Poivre ne reçut qu'à huit heures du soir la lettre ... Le Sr Poivre eut de la peine à trouver un canot et ne put arriver à bord de la flûte qu'à neuf heures du soir. Il y trouva les scellés apposés et le procès-verbal dressé.

(f°91) – **A Lorient, le 6 mars 1767 (*)** - La flûte *la Garonne* étant déchargée ... Le fond de cale a été mis en état de commencer demain les opérations de jaugeage, et on commencera aussi demain à cuber tous les effets qui ont été mis en magasin et à les faire reconnaître par ceux à qui ils peuvent appartenir. M. Dumas et M. Poivre se sont trouvés à bord de la flûte, ce dernier a eu le malheur ce matin de tomber dans l'écoutille ... Il a tombé sur son mauvais bras, il assure n'avoir pas grand mal ... Le vaisseau *le Dauphin* mettra demain matin à la voile, si le vent continue à être bon, ainsi que les vaisseaux *le Duc de Praslin* et *l'Adour*. Le détachement de la Légion a été embarqué hier sur ce dernier vaisseau.

(f°97) – **A Lorient, le 9 mars 1767 (*)** - *La Garonne* ... les opérations du jaugeage ont été faites ... j'ai fait commencer et je fais suivre le rembarquement ... la flûte *la Garonne* pourra être en état d'être conduite en rade le 14 ou le 15 de ce mois.

² Texte intégral : <http://www.pierre-poivre.fr/doc-67-3-4b.pdf>

(f°100) – **A Lorient, le 9 mars 1767** (³) - Les vaisseaux de la Compagnie des Indes *le Duc de Praslin* et *l'Adour* appareillèrent de la rade de Penmanech avant-hier ..., et le vaisseau *le Dauphin* est parti hier également à 6 heures avec un pareil vent. M. Poivre ne se trouvant pas fort incommodé de la chute qu'il eut à bord de *la Garonne* le 6 de ce mois, s'embarqua sur ce vaisseau avant-hier au soir. .. La nouvelle destination que la Compagnie donne au vaisseau *la Paix*, d'aller en droiture à Pondichéry, sans passer aux Isles de France, oblige d'en débarquer les effets d'exportation au compte du Roi.

(f°119) - **Au Port Louis, le 23 mars 1767** (*) - La vérification du chargement de la flûte du Roi *la Garonne* commandée par M. de Vauquelin, ... est faite. On est très certain qu'il ne peut avoir été rien débarqué frauduleusement, ni qu'au rembarquement il n'a été rien introduit. La flûte *la Garonne* fut conduite hier matin à la rade du Port Louis ; on y a embarqué les poudres aussitôt qu'elle fut mouillée ... on y embarquera le détachement des soldats de la Légion le 31 de ce mois, afin qu'il puisse mettre à la voile au moment de la réception de vos ordres si les vents sont bons.

(f°184) **Au Port Louis, le 3 avril 1767** (⁴) - La flûte *la Garonne* a mis à la voile à 4 heures et demie ce matin, ... M. Dumas s'y est rembarqué avec M. de Crémont commissaire ordonnateur de Bourbon. Le vaisseau de la Compagnie des Indes, *la Paix* a aussi appareillé ce matin sur les 7 heures, il est destiné pour Pondichéry en droiture.

(f°198) **Au Port Louis, le 15 avril 1767** - Le bateau du Roi *l'Etoile du matin* commandé par M. d'Etcheverry lieutenant de frégate et destiné pour l'Isle de France, est parti ce matin à sept heures avec un bon vent d'Est Nord-Est. Son équipage est composé de 5 officiers majors, 17 hommes, 1 volontaire et 3 domestiques, avec la femme du Sr d'Etcheverry, 2 enfants en très bas âge et un domestique pour cette famille, ce qui compose 25 personnes, et c'est en vérité tout ce que pouvait prendre ce bateau. Il n'a pu embarquer avec beaucoup de peine que 9 mois de vivres et 50 barriques d'eau. ... La corvette *le Vigilant* commandée par M. Trémigon qui est toute expédiée, vient de démarrer du port de Lorient pour mouiller dans cette rade ... cette corvette pourra mettre à la voile deux jours après si les vents continuent d'être favorables.

[Provisoirement la retranscription de cette archive s'arrête là]

* * *

³ Texte intégral : <http://www.pierre-poivre.fr/doc-67-3-9.pdf>

⁴ Texte intégral : <http://www.pierre-poivre.fr/doc-67-4-3.pdf>